

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL  
DU VENDREDI 11 JANVIER 2013

Membres du syndicat et invités présents :

- Denis DELAGE, Président
- Rolland ROCHE, Vice-Président
- Eric CHALVIN, membre du syndicat
- Gilbert ORCEL, membre du syndicat
- Jean-Yves NOYREY, Maire
- Christophe AVANTURIER, DGS de la mairie
- Nadine HUSTACHE, membre de la commission municipale
- Cécile ARSENNE, administratif AFP

Absents excusés :

- Gérard NACLARD, membre du syndicat
- Romuald ROCHE, membre du syndicat
- Hervé MOSCA, membre de la commission municipale
- 

La réunion débute à 17h15.

Avant d'aborder le vote du budget primitif, Denis Delage évoque la réunion avec le groupement des éleveurs concernant sur l'estive 2013 (cf compte rendu joint en annexe) et rappelle la définition du poste d'aide berger pour lequel la collectivité verse une subvention de 10 000€. Christophe Avanturier propose qu'une convention soit signée entre la commune et les éleveurs afin de détailler les objectifs souhaités. Jean Yves Noyrey demande de préparer un petit article, concernant la recherche d'un berger, pour les Echos et de le diffuser auprès de Cathy Charmet au service des pistes.

Budget primitif 2013 :

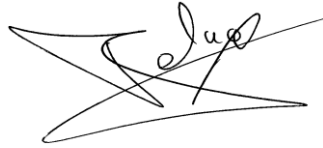
- ✚ Le syndicat étudie le projet de BP ligne par ligne :
- ✚ Dans la section dépenses de fonctionnement, le montant des redevances est laissé à la décision de l'Assemblée des Propriétaires et figurera dans le projet de BS de juillet
- ✚ Dans la section recettes de fonctionnement, à signaler une nouvelle recette, la location pour un montant de 500€ à l'ESF du terrain qu'elle occupe près de la maison de l'enfance. Le syndicat propose la suppression de la subvention communale de 1000 euros. Cette somme ainsi dégagée pourrait permettre à la Commune de faire rentrer dans la Convention de la redevance mutualisée, les propriétaires des parcelles du coin st-jean et de sous le rocher goulet, parcelles pâturées mais non comprises dans le périmètre de l'AFP. Les représentants du Conseil Municipal approuve cette proposition qui fera l'objet d'une prochaine délibération du Conseil.
- ✚ Le budget primitif 2012 est approuvé à l'unanimité et doit être signé en 4 exemplaires.

Questions diverses :

La préparation des dossiers de demande de subventions auprès de la FAI pour les améliorations pastorales est en cours. A ce sujet C.Avanturier précise que la Commune ne peut récupérer la tva sur les subventions et propose donc que ce soit l'AFP qui porte les demandes de subvention et qui les perçoivent. La Commune s'engageant verser une

subvention permettent à l'AFP de payer au maitre d'œuvre la totalité de la différence entre la subvention et le prix des travaux. Pour les travaux programmés cet été cette question sera précisée lors du vote du BS

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du syndicat prend fin à 18H 30 heures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delage', with a large, sweeping flourish underneath.

Le Président Denis Delage,

Le 15 janvier 2013